

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE





Commandement de zone Terre Nord-Est, commandement des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne. Metz, le 0 1 JUIL, 2015

N° DEF/EMZD-Metz/D.AFM/B.SEU

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL, gouverneur militaire de Metz, commandant de zone terre Nord-Est, commandant des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : Mogneville (60) – PLU.

<u>RÉFÉRENCE</u>: Lettre du 22 juin 2015.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Mogneville les éléments visés à l'article R 121-1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision de son plan local d'urbanisme.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal. Cependant, ce dernier est grevé par la servitude PT2 relative à la liaison hertzienne Haramont à La Neuville Garnier - Mont Florentin, créée par le décret du 16 juin 1961 et gérée par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de Metz – quartier de Lattre de Tassigny – BP 70023 – 57044 Metz cedex 1.

En conséquence, je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme mais désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par ordre, le lieutenant-colonel Rémy BODLENNER chef de la division appui au fonction rement du ministère

COPIES:
COMBdD Creil
USID Creil
DIRISI Metz

